Image not found or type unknown

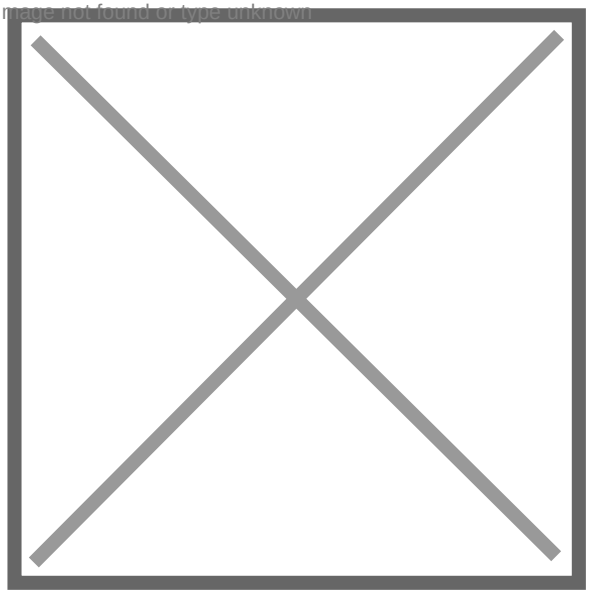

Comment dois-je proceder et ou m'adresser

Par **morgane**, le **03/02/2010** à **11:31**

Bonjour,
mon employeur ma licenciée pour faute alors que c'est faux, dans plusieurs courriers de sa part il insinue des choses sans "preuves" il a tente de me faire demissionnée en me changeant de site plus de 150 km de mon domicile pour seul motifs , que le directeur du magasin ou j'avais mes fonction ne souhaitais plus m'avoir, il ne repondait pas a mes courrier en AR. il y a beaucoup d'autres details , je suis tombé en arret de travail , apres la visite de travail , le medecin ma mis une restriction kilometrique , dans un des ses courriers il insinue que la medecine du travail a marche dans mon sens , et beaucoup d'autres details qui apres 5 mois de reflexion me pousse a l'emmener au prud'homme seul soucis c'est que aujourd'hui je suis au chomage et que les bons avocats ne sont pas gratuit ,

Par **Visiteur**, le **03/02/2010** à **13:51**

bonjour,

avez vous essayé de voir une union syndicale !
elle pourrait vous conseiller sur vos chances ou non d'aller aux prud'hommes !

Par **pepone54**, le **03/02/2010** à **13:57**

Bonjour!
J'ai signé un contrat de professionalisation le 4 janvier dernier apres un remplacement de 15

jours!
Ce matin en allant au travail a 5 je me suis blesse et suis en arret! je lai appele pour le prevenir et il ma dis qu'il rompait mon contrat pck je n'etais pas assez combatif alors que c faux je me suis totalemen investit et est tjrs ete a lecoute des moindre conseils il veut rompre mon contrat pck je nais pas travailler ce matin! de plus ts les jours ill me mettai la pression avec se en me disan sa va pas tu degage et ts ce genre de truc que dois je faire at_il le droit?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés